

ATTENTION

Inscription obligatoire

Par téléphone : 04 71 76 88 10 ou 07 67 87 10 43

Par le portail famille (site internet)

Par mail : al-saugues@villeauvergne.org

Munissez-vous du carnet de santé de votre enfant, de votre numéro d'allocataire et de votre attestation indiquant votre quotient familial. Retrouvez toutes les informations et les programmes d'activités sur le site de l'association : villeauvergne.org

Le tarif journalier:

-est calculé à partir d'un taux d'effort appliqué sur le quotient familial de chaque famille

-s'applique aux enfants résidant sur le territoire communautaire ou dont les parents ou les grands-parents ont un lien fiscal direct avec le territoire -comprend le repas, le goûter, les sorties et les journées

Réservations et annulations possibles avant le lundi de chaque semaine.

Adhésion annuelles : 5 €

Types de prestation	Taux d'effort	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif hors CCRHA
1/2 journée sans repas	$0,005 \times QF$	2,50 €	5,50 €	$(0,005 \times QF) + 1,50€$
1/2 journée avec repas	$(0,005 \times QF) + 2€50$	5,00 €	8,00 €	$(0,005 \times QF) + 2,50€ + 1,50€$
Journée avec repas	$0,011 \times QF$	5,50 €	12,10 €	$(0,011 \times QF) + 3,00€$
Possibilité de forfait "semaine complète indivisible"	$0,046 \times QF$	23,00€	50,60€	$(0,046 \times QF) + 12,00€$



santé
famille
retraite
services



ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS

LES MERCREDIS À SAUGUES



HORAIRES

- L'équipe vous accueille tous les mercredis de 7h30 à 18h30
- L'accueil des familles est possible jusqu'à 9h30 et à partir de 17h00 le soir
- L'accueil en demi-journée:
 - Matin sans repas jusqu'à 11h45
 - Matin avec repas jusqu'à 13h30
 - Après-midi avec repas à partir de 11h45

**Inscriptions
Avant le mardi**

DATES DES PÉRIODES:

- Du 5 septembre au 18 octobre 2023
- Du 8 novembre au 20 décembre 2023
- Du 10 janvier au 13 février 2024
- Du 5 mars au 10 avril
- Du 15 mai au 3 juillet

Sur chaque période, les enfants pourront explorer et expérimenter sur un thème défini (ex: Formes et couleurs, Expo en folie).

Les plannings seront disponibles sur le site: villeauvergne.org

IPNS. Ne pas jeter sur
la voie publique